Rapport annuel 1985

société québécoise des transports

86-06597/

société québécoise des transports

Sa mission
Favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement de entreprises du secteur des transports pour répondre aux besoins commerciaux et industriels du Québec, favoriser l'exportation des biens qui y sont produits, maximiser les retombées socio-économiques découlant des activités du transport ou connexes à celui-ci et exercer les activités d'une compagnie de portefeuille dans le secteur des transports.

Ses caractéristiques
Une société de gestion dont le capital-actions est détenu par le ministre des Finances du Québec.

Un fonds social autorisé de 75 000 000$.

Un actif de plus de 148 millions de dollars.

Des investissements directs et indirects dans des entreprises qui, ensemble, produisent des revenus de plus de 300 millions de dollars et emploient au-delà de 3 600 personnes.

Des participations dans trois (3) sous-secteurs du transport: aviation, camionnage, navigation maritime.

Son approche
Des injections de fonds dans le capital-actions d'entreprises oeuvrant dans le secteur des transports ou connexes à celui-ci.

Des investissements qui contribuent au développement de services de transport bien adaptés aux utilisateurs et qui contribuent également au positionnement des transporteurs québécois dans leur marché.

Une société qui appuie le secteur privé pour la réalisation de ses objectifs.

Un partenaire actif qui participe étroitement à l'orientation et au développement de ses associés et qui agit comme support à la direction.

La problématique du secteur des transports
Les coûts, la rapidité, la flexibilité et la qualité des services de transport influent d'une façon toujours plus marquée sur la capacité concurrentielle des utilisateurs.

Dans un contexte de libéralisation douanière et d'expansion des marchés, de contrôle des coûts et de réduction des inventaires, toutes les activités industrielles et commerciales accroissent leur dépendance à l'égard du secteur des transports.

La déréglementation déjà engagée aux États-Unis et suivie nécessairement au Canada vient bouleverser complètement les règles du jeu de l'industrie du transport au Québec. Les transporteurs québécois qui se relèvent à peine de la récente crise économique font maintenant face à une entrée massive de concurrents nouveaux sur leur marché.

Le rôle stratégique du transport pour l'économie québécoise, l'importance d'agir rapidement dans un secteur en pleine mutation, la sous-capitalisation des transporteurs et leur accès difficile au marché des capitaux sont autant d'éléments qui motivent l'existence de la SQT et ses interventions.

société québécoise des transports

Québec, le 19 juin 1986

Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4

À la compétence de:
Monsieur Pierre Lorrain, président

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport annuel de la Société québécoise des transports pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le ministre des Transports,

Marc-Yvan Côté

société québécoise des transports

Montréal, le 18 juin 1986

Monsieur Marc-Yvan Côté
Ministre des Transports

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société québécoise des transports, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Société québécoise des transports pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,

Louis Rémillard

Table des matières

Rapport du président

Conseil d'administration
et direction

États financiers

Notes complémentaires

Organigramme corporatif des
partenaires de la SQT

Participation au
capital-actions

Ses partenaires

Rapport du président

Au cours de l'année 1985, la Société québécoise des transports s'est consacrée à l'analyse approfondie des compagnies constituant son portefeuille et à l'application des mesures nécessaires au redressement et à la consolidation de leur situation financière.

Dans ce contexte et dans le but de rationaliser le transport aérien au Québec, la Société s'est portée acquéreur de 22% du capital-actions ordinaire de Nordair inc. et a, par la suite, supporté sa filiale Quebecair dans son offre publique pour l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Nordair inc.

En vertu de cette offre, la Société a cédé ses actions ordinaires de Nordair inc. en faveur de Quebecair permettant ainsi à cette dernière de se porter acquéreur de 34.2% du capital-actions ordinaire de Nordair inc. au 31 décembre 1985.

De son côté, la compagnie Propair inc., dans laquelle la Société québécoise des transports détient 30 000 actions privilégiées, s'est portée acquéreur de la compagnie Québec Aviation ltée. Cette transaction vise d'une part à rationaliser les activités de transport aérien de troisième niveau au Québec et d'autre part, à compléter les activités de Quebecair sur les destinations à faible densité de population.

Au niveau du transport routier, la Société québécoise des transports a acquis la totalité des actions de Les Entreprises Bussières ltée et a fusionné celle-ci à Brazeau Transport, une filiale de Corporation de gestion La Vérendrye, contre 17% du capital-actions de cette dernière. Cette opération visait deux objectifs principaux soit, la privatisation de Les Entreprises Bussières ltée ainsi que la création d'un transporteur oeuvrant à l'échelle pan-canadienne et occupant une position stratégique renforcie dans un contexte de déréglementation et de sur-concurrence.

Par ailleurs, la Société québécoise des transports s'est impliquée dans le financement du plan de rachat des permis de taxi de la région centre de Montréal et à cet effet, elle avait à ses livres au 31 décembre 1985, un emprunt de 5 180 500$.
La Société québécoise des transports a aussi agit comme agent pour le compte des services aériens du Québec. Dans le cadre de son mandat, la Société a proposé à plusieurs pays la location des services de lutte contre les incendies du Québec pour la période hivernale. Un important contrat a ainsi été signé par la Société avec le Mexique et c'est la Société québécoise des transports qui en a assumé le financement intérimaire. Ce contrat s'est soldé par un profit pour la Société québécoise des transports.

Perspectives

La Société québécoise des transports a pris connaissance du document relatif à la privatisation des sociétés d'état publié par le ministre délégué à la privatisation et elle entend offrir toute sa collaboration au gouvernement afin de matérialiser les objectifs visés. Dans ce contexte, la priorité pour l'exercice 1986 est la privatisation de Quebecair.

Conseil d'administration et direction

Le conseil d'administration

Louise Doyon
Avocate et professeur
Université du Québec à Montréal

Fred H. Ernst
Membre de conseils d'administration

Jean-Marie Gagnon
Professeur de finance
Université Laval

Maurice Gareau
Directeur général
Société québécoise des transports

Jean Guy
Président du conseil
Associé
Guy & Gilbert

Édouard Lyssan
Vice-président exécutif
Banque Nationale du Canada

Bernard Larue
Vice-président finances et trésorerie
Fiducie du Québec

André Ouellet
Directeur général du transport intermodal
et sous-ministre adjoint
Ministère des Transports

Normand Paquin
Directeur adjoint
Les Fiduciaires

Michel Plessis-Bélair
Vice-président exécutif
Société générale de financement du Québec

Jean-P. Vézina
Président et directeur général
Régie de l'assurance automobile du Québec

La direction

Louis Rémillard
Président

Maurice Gareau
Directeur général

René Beaulieu
Vice-président développement
et planification

Solange Pau
Conseiller juridique et
secrétaire corporatif

Serge Le Brun
Directeur de l'analyse économique

François Legault
Analyste financier senior

Gilles Côté
Analyste financier

Gilles Tremblay
Analyste financier

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise des transports au 31 décembre 1985 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du déficit, l'état consolidé du surplus d'apport et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive du changement dans la méthode de comptabilisation des principales révisions des moteurs et des hélices de certains aéronefs dont il est question à la note 3.

Pour le vérificateur général du Québec,

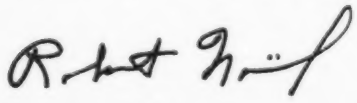

Robert Noël, C.A.
Vérificateur général adjoint

Québec, le 11 avril 1986

États financiers consolidés

Exercice terminé le
31 décembre 1985

société québécoise des transports

Bilan consolidé

Au 31 décembre 1985
(L.R.Q., chapitre S-22.1)

ACTIF	1985 $	1984 (note 23) $
À court terme		
Encaisse	**608 522**	289 434
Dépôts à terme et intérêts courus	**1 388 202**	10 958 529
Dépôts de garantie	**950 166**	1 509 931
Débiteurs (note 4)	**30 045 536**	14 330 435
Fournitures d'entretien et d'exploitation	**4 399 366**	5 238 899
Frais payés d'avance et dépôts	**920 601**	614 154
Placements (note 5)	**500 000**	300 000
Subventions à recevoir (note 6)	**6 010 539**	5 913 629
	44 822 932	39 155 011
Placements (note 5)	**21 769 724**	6 198 949
Subventions à recevoir (note 6)	**9 000 000**	13 500 000
Avance à un mandataire désigné par le gouvernement (note 7)	**5 180 500**	—
Immobilisations (note 8)	**62 509 437**	81 286 184
	98 459 661	100 985 133
Autres éléments d'actif		
Frais reportés — au coût amortie (note 9)	**1 060 198**	931 575
Perte non matérialisée sur change étranger	**3 807 390**	**2 988 432**
	4 867 588	3 920 007
	148 150 181	144 060 151

Pour le conseil d'administration

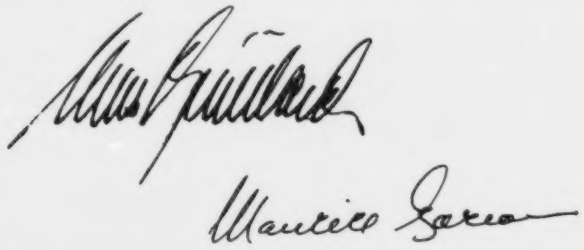

société québécoise des transports

	1985	1984 (note 23)
PASSIF	**$**	$
À court terme		
Découvert bancaire	**—**	1 436 155
Créditeurs et frais courus (note 10)	**27 600 223**	23 052 397
Revenus perçus par anticipation et dépôts sur les nolisements	**6 542 685**	5 969 849
Versements sur dette à long terme (note 11)	**16 178 601**	12 116 371
Versements sur obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 12)	**1 109 314**	972 758
	51 430 823	43 547 530
Dette à long terme (note 11)	**60 300 513**	59 060 167
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 12)	**14 361 177**	15 423 797
	126 092 513	118 031 494
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 13)	**28 679 800**	27 108 400
Actions privilégiées de 1848-7199 Québec Inc. (note 14)	**15 000 000**	15 000 000
Déficit	**(21 622 132)**	(16 079 743)
	22 057 668	26 028 657
	148 150 181	144 060 151

Engagements (note 21)
Éventualité (note 22)

Résultats consolidés

Exercice terminé le
31 décembre 1985

	1985	1984
	$	(note 23) $
Revenus (note 15)	**130 972 381**	101 167 136
Frais d'exploitation	**124 532 682**	95 343 538
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**6 439 699**	5 823 598
Amortissement des immobilisations et des frais reportés	**7 648 030**	6 775 836
Perte d'exploitation	**1 208 331**	952 238
Frais financiers — net (note 16)	**9 746 871**	8 028 028
Autres dépenses (revenus) (note 17)	**1 001 027**	(231 700)
	10 747 898	7 796 328
Perte compte non tenu des postes suivants:	**11 956 229**	8 748 566
Profit sur aliénations d'immobilisations et de placements	**3 838 024**	4 053 644
Quote-part dans les résultats des compagnies satellites — profit net (perte nette)	**35 264**	(99 183)
Excédent du prix d'acquisition de placements sur leur valeur comptable	**—**	(1 777 315)
	3 873 288	2 177 146
Perte nette de l'exercice	**8 082 941**	6 571 420

Déficit consolidé

Exercice terminé le
31 décembre 1985

	1985	1984
	$	$
Solde au début		
Solde déjà établi	**17 524 311**	55 077 758
Redressements (note 3):		
Application rétroactive du changement dans la méthode de comptabilisation des principales révisions des moteurs et des hélices de certains aéronefs	**(963 479)**	(1 555 806)
Remboursement de crédit d'impôt relatif à la taxe sur le capital	**(481 089)**	—
	(1 444 568)	**(1 555 806)**
Solde redressé	**16 079 743**	53 521 952
Perte nette de l'exercice	**8 082 941**	6 571 420
	24 162 684	60 093 372
Virement du surplus d'apport consolidé	**2 540 552**	44 013 629
Solde à la fin	**21 622 132**	16 079 743

Surplus d'apport consolidé

Exercice terminé le
31 décembre 1985

	1985	1984
	$	$
Solde au début	—	34 000 000
Subvention de l'actionnaire, le gouvernement du Québec, en rapport avec les besoins de liquidité de Quebecair	**2 540 552**	10 013 629
	2 540 552	44 013 629
Virement au déficit consolidé à la suite d'une décision des administrateurs ratifiée par l'actionnaire	**2 540 552**	44 013 629
Solde à la fin	—	—

Évolution de la situation financière consolidée

Exercice terminé le
31 décembre 1985

	1985	1984
		(note 23)
Provenance des fonds	**$**	**$**
Capital-actions	**1 571 400**	7 108 400
Contribution au surplus d'apport	**2 540 552**	10 013 629
Subventions à recevoir	**4 500 000**	4 500 000
Produit de la dette à long terme	**15 071 510**	10 526 794
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	**53 624**	16 303 438
Produit d'aliénations d'immobilisations	**18 520 071**	7 581 892
Produit d'aliénations de placements	**4 363 118**	300 000
Dépôts de garantie	**—**	523 729
	46 620 275	56 857 882
Utilisation des fonds		
Fonds utilisés par les opérations (note 18)	**2 398 575**	1 517 999
Acquisitions d'immobilisations	**3 650 941**	34 200 049
Acquisitions de placements	**19 380 169**	7 196 400
Dette à long terme	**16 138 344**	13 428 691
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	**1 116 244**	7 931 009
Frais reportés	**970 874**	613 806
Avances à un mandataire désigné par le gouvernement	**5 180 500**	—
Acquisitions des intérêts minoritaires de Quebecair — actions ordinaires	**—**	232 234
Intérêts minoritaires de Quebecair — actions privilégiées	**—**	229 871
	48 835 647	65 350 059
Diminution du fonds de roulement	**2 215 372**	8 492 177
Fonds de roulement (déficitaire) au début	**(4 392 519)**	4 099 658
Fonds de roulement déficitaire à la fin	**6 607 891**	4 392 519

Notes complémentaires

31 décembre 1985

1. Constitution et objets

La Société québécoise des transports est une compagnie à fonds social constituée par une loi spéciale.

La Société a pour objets:

- de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des entreprises du secteur des transports pour répondre aux besoins commerciaux et industriels du Québec et de favoriser l'exportation des biens qui y sont produits;
- de maximiser les retombées socio-économiques pour les québécois, découlant des activités du transport ou connexes à celui-ci;
- d'exercer les activités d'une compagnie de gestion et de portefeuille dans le secteur des transports.

2. Conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société québécoise des transports et de sa filiale en propriété exclusive 1848-7199 Québec Inc. et sa filiale en propriété exclusive Quebecair.

Placements

La Société comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une compagnie émettrice est d'au moins 20% et d'au plus 50%, dans la mesure où la Société exerce à l'égard de cette compagnie une influence sensible sur les décisions financières et administratives.

L'excédent du prix d'acquisition d'un placement sur sa valeur comptable est attribué à l'achalandage et est imputé aux opérations de l'exercice.

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Fournitures d'entretien et d'exploitation

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties selon leur durée prévue d'utilisation, jusqu'à concurrence de leur valeur résiduelle estimative de 15% du coût pour les aéronefs et le matériel de vol, selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes:

Bâtiments	— 20 ans
Aéronefs et matériel de vol	— 8 1/2 à 15 ans
Matériel au sol	— 5 à 10 ans
Améliorations locatives	— 5 ans
Aéronefs et matériel de vol loués en vertu de contrats de location-acquisition	— 8 1/2 à 15 ans
Matériel au sol loué en vertu de contrats de location-acquisition	— 5 ans

Intérêts capitalisés

Les intérêts versés sur la dette découlant de l'achat d'aéronefs durant la période préopératoire sont capitalisés jusqu'au moment de leur entrée en exploitation.

Frais reportés

Les coûts des principales révisions des cellules sont reportés et amortis en fonction des heures de vol. Les autres frais reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de deux à trois ans.

Conversion des devises étrangères

Les comptes en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle, comme suit:

- Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan;
- Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction (taux d'origine);
- Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction à l'exception de ceux relatifs à des éléments d'actif et de passif non monétaires qui sont convertis aux taux d'origine utilisés pour la conversion de ces mêmes éléments d'actif et de passif;
- Les gains et les pertes résultant des fluctuations dans les taux de change sont reflétés à l'état des résultats au moment de leur réalisation à l'exception des gains et des pertes non réalisés relatifs à la dette à long terme qui sont reportés et amortis sur la durée résiduelle de la dette.

Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de l'exploitation des lignes régulières et des nolisements sont comptabilisés lorsque le service est rendu. Les sommes reçues pour services non rendus sont présentées au bilan comme revenus différés au poste revenus perçus par anticipation et dépôt sur les nolisements.

3. Modification aux conventions comptables et redressements

À compter du présent exercice, la Société a décidé de porter aux dépenses les coûts des principales révisions des moteurs et des hélices relatifs aux aéronefs de type HS-748 alors qu'auparavant ces coûts étaient inscrits à une provision établie et imputée aux opérations en fonction des heures de vol.

De plus, la Société a redressé rétroactivement ses états financiers de 1984 afin de refléter un remboursement de crédit d'impôt de 481 089$ relatif à la taxe sur le capital.

Cette modification aux conventions comptables appliquée rétroactivement et ce redressement rétroactif ont entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants des états financiers:

	1985	1984
Bilan consolidé	**$**	**$**
Débiteurs	**—**	481 089
Créditeurs	**(162 547)**	214 395
Provision pour révision des moteurs et des hélices à long terme	**(1 317 035)**	(1 177 874)
Déficit	**(1 479 582)**	(1 444 568)
Résultats consolidés		
Revenus	**—**	(481 089)
Frais d'exploitation: Entretien des aéronefs	**(516 103)**	(375 909)
Radiation d'une partie de la provision pour révision des moteurs et des hélices à la suite de la vente d'aéronefs	**—**	968 236
Perte nette de l'exercice	**(516 103)**	111 238

4. Débiteurs

	1985	1984
	$	**$**
Comptes clients de Quebecair	**10 540 781**	6 989 453
Solde de prix de vente d'aéronefs	**17 516 240**	4 835 373
Subventions gouvernementales de fonctionnement	**677 734**	1 517 361
Autres	**1 310 781**	988 248
	30 045 536	14 330 435

5. Placements

	1985	1984
	$	**$**
a) Compagnies satellites — à la valeur de consolidation		
Propair Inc. — participation de 50% 100 actions ordinaires	**139 249**	186 769
30 000 actions privilégiées, catégorie "A"	**3 000 000**	3 000 000
3 500 actions privilégiées, catégorie "B"	**350 000**	350 000
Avances	**1 500 000**	500 000
	4 989 249	4 036 769
Versements échéant en deça d'un an	**500 000**	300 000
	4 489 249	3 736 769
Navigation Sonamar Inc. — participation de 25% 190 000 actions ordinaires, classe "B"	**282 385**	199 621
181 000 actions privilégiées, classe "B"	**181 000**	181 000
	463 385	380 621
Les Entreprises Bussières Ltée — Participation de 100% (50% en 1984) 2 877 904 actions ordinaires (1984: 1 438 952 actions ordinaires)	**3 644 658**	2 081 559
Vente de la totalité des actions ordinaires en contrepartie d'actions ordinaires, classe "A", de Corporation de gestion La Vérendrye	**(3 644 658)**	**—**
	—	2 081 559
	4 952 634	6 198 949

	1985	1984
	$	$
b) Autres placements — au coût		
Nordair Inc. — participation de 34,25% 834 093 actions ordinaires * (note 21)	**10 088 058**	—
Corporation de gestion La Vérendrye participation de 16,98% 806 676 actions ordinaires, classe "A"	**4 163 118**	—
Dépôt de garantie Bon du trésor (valeur à l'échéance 2 600 000$) donné en garantie d'obligations découlant de contrats de location-acquisition	**2 565 914**	—
	16 817 090	—
	21 769 724	6 198 949

* À la suite de l'offre d'achat publique faite par Quebecair aux actionnaires de Nordair Inc., les actions que la Société détenait dans cette compagnie ont été vendues à Quebecair. Le profit résultant de cette transaction entre apparentés de 3 633 142$ a été éliminé lors de la consolidation des comptes de Quebecair avec ceux de la Société.

6. Subventions à recevoir

	1985	1984
	$	$
En rapport avec le renflouement de l'avoir de l'actionnaire de Quebecair. Cette subvention a été cédée en garantie de la dette à long terme de la Société (note 11) et est encaissable à raison de 4 500 000$ par année jusqu'en 1988	**13 500 000**	18 000 000
En rapport avec les besoins de liquidité de Quebecair	**1 510 539**	1 413 629
	15 010 539	19 413 629
Portion à recevoir en deçà d'un an	**6 010 539**	5 913 629
	9 000 000	13 500 000

Par le décret 2413-83, le ministre des Transports est autorisé à verser à la Société pour remise ultérieure à Quebecair, par l'entremise de 1848-7199 Québec Inc., une subvention égale aux besoins de liquidité de Quebecair pour la période de 3 ans ultérieure au 1er janvier 1984, laquelle subvention ne devant pas excéder 12 000 000$ annuellement. Au 31 décembre 1985, un solde de 1 510 539$ est à recevoir sur le montant de 2 540 552$ octroyé pour l'exercice 1985.

7. Avance à un mandataire désigné par le gouvernement

En vertu du règlement visant à favoriser le financement d'un programme de réduction du nombre de permis de taxi dans l'agglomération de Montréal, le gouvernement a désigné un mandataire qui, par l'entremise de la Société, reçoit sous forme d'avances les sommes nécessaires au rachat des permis.

Au 31 décembre 1985, les avances consenties au mandataire atteignent 5 180 500$ en contrepartie d'une avance d'un même montant faite à la Société par le gouvernement du Québec (note 11).

Le mandataire remboursera les avances reçues, plus les intérêts, aux échéances qui lui seront fixées par la Société.

8. Immobilisations

	1985			1984
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Terrains et bâtiments	5 920 208	2 452 253	**3 467 955**	3 647 578
Aéronefs et matériel de vol	64 040 432	17 514 551	**46 525 881**	55 253 817
Matériel au sol	5 058 823	2 826 180	**2 232 643**	1 804 944
Améliorations locatives	154 089	56 800	**97 289**	103 922
	75 173 552	22 849 784	**52 323 768**	60 810 261
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition:				
Aéronefs et matériel de vol	11 636 591	1 641965	**9 994 626**	20 296 257
Matériel au sol	260 300	69 257	**191 043**	179 666
	11 896 891	1 711 222	**10 185 669**	20 475 923
	87 070 443	24 561 006	**62 509 437**	81 286 184

9. Frais reportés — au coût amorti

	1985	1984
	$	$
Révisions des cellules	**54 272**	466 997
Frais de démarrage des DC-8	**218 658**	334 628
Développement de systèmes informatiques	**518 066**	85 351
Frais d'entraînement initial des pilotes	**269 202**	—
Honoraires professionnels	—	44 599
	1 060 198	931 575

10. Créditeurs et frais courus

	1985	1984
	$	$
Comptes fournisseurs et frais courus	**25 016 907**	20 702 397
Provision pour journées de congé de maladie	**2 583 316**	2 350 000
	27 600 223	23 052 397

11. Dette à long terme

	Versements échéant en deçà d'un an	1985	1984
	$	$	$
Société québécoise des transports			
Débentures, Série "A", taux préférentiel moyen de trois banques à charte canadienne, moins 0,625%, remboursable par versements annuels de 4 500 000$, échéant le 22 décembre 1988 (a)	4 500 000	**13 500 000**	18 000 000
Emprunt bancaire à terme, taux préférentiel, remboursable en tout temps avant le 25 avril 1990 (b) et (e)	—	**5 151 600**	—
Emprunt du gouvernement du Québec, taux préférentiel moyen de trois banques à charte canadienne, sans mode de remboursement (c)	—	**5 180 500**	—

Quebecair

Emprunts garantis: (d)			
Taux préférentiel majoré de 1%, remboursable par versements trimestriels de 285 621$, capital et intérêts, échéant en mai 1990	674 435	**3 846 555**	4 439 999
Taux préférentiel majoré de 1%, remboursable en juin 1990	—	**2 238 778**	2 238 778
Taux "LIBOR" majoré de 1%, 2 405 822$ US, remboursable par versements semi-annuels exprimés en pourcentage du montant original du prêt, soit neuf versements de 5%, échéant en juin 1990	755 125	**3 398 485**	5 474 382
Taux "LIBOR" majoré de 1%, 805 676$ US, remboursable par versements semi-annuels exprimés en pourcentage du montant original du prêt, soit neuf versements de 5%, échéant en juin 1990	252 923	**1 138 097**	1 833 598
Taux "LIBOR" majoré de 1 1/4%, 2 794 079$ US, remboursable par versements trimestriels de 133 051$ US, échéant en mai 1991	751 793	**3 946 916**	4 571 167
Taux "LIBOR" majoré de 1 1/4%, 1 878 372$ US, remboursable par versements trimestriels de 234 797$ US à compter d'août 1991, échéant en mai 1993	—	**2 653 389**	2 482 081
Emprunts bancaires:			
Taux préférentiel majoré de 1%	—	—	999 994
Taux préférentiel majoré de 1%, remboursable par versements mensuels de 17 860$, échéant en juin 1989	214 320	**732 020**	946 340
Autres emprunts:			
8 1/2%, 4 859 676$ US, remboursable par versements semi-annuels de 539 962$ US, à compter de décembre 1985, échéant en juin 1990	1 525 501	**6 864 751**	7 135 055
8 1/2%, 4 320 344$ US, remboursable par versements semi-annuels de 480 038$ US, à compter de décembre 1985, échéant en juin 1990	1 356 204	**6 102 918**	6 343 225
8 1/2%, 5 151 592$ US, remboursable par versements semi-annuels de 515 159$ US, à compter de novembre 1986, échéant en mai 1991	727 713	**7 277 139**	6 807 314
Soldes de prix d'achat d'aéronefs: 13,8%, 3 589 360$ US	5 070 330	**5 070 330**	5 322 000
14,375%, 2 835 553$ US, remboursable par trois versements mensuels de 67 500$ US, capital et intérêts, et un versement 2 737 754$ US à l'échéance en avril 1986 (e)	350 257	**4 005 503**	3 892 500
Solde de prix d'achat de placements de portefeuille (e)	—	**4 739 410**	—
Intérêts à payer à long terme, échéant en mai 1990	—	**632 743**	690 105
	16 178 601	**76 479 114**	71 176 538
Versements échéant en deçà d'un an		**16 178 601**	12 116 371
		60 300 513	59 060 167

a) Ces débentures sont garanties par la cession au fiduciaire, pour le bénéfice exclusif des détenteurs de débentures, de la subvention autorisée par le décret 2665-83. Ce décret autorise le ministre des Transports à accorder à la Société, pour et au nom du gouvernement, une subvention à même les fonds votés annuellement à cette fin par le Parlement, afin de pourvoir au complet paiement, aux échéances de capital et d'intérêts qui sont stipulées aux débentures, y compris à toute date de rachat anticipé total ou partiel, du capital ou des intérêts alors payables sur les débentures selon le cas. Cette subvention a été inscrite au surplus d'apport de la Société en rapport avec le renflouement de l'avoir de l'actionnaire de Quebecair.

b) Cet emprunt est garanti par la cession des actions de Nordair Inc. Cet emprunt sera remboursé par la Société en 1986 et pris en charge par sa filiale Quebecair.

c) Cet emprunt du gouvernement du Québec a été contracté pour permettre le rachat par le mandataire de ce dernier des permis de taxi de la région de Montréal (note 7). Il a été remboursé le 27 mars 1986 grâce à un emprunt bancaire échéant en octobre 1988.

d) Ces emprunts sont garantis par l'émission de trois obligations première hypothèque, d'une valeur nominale de 20 000 000$ chacune, portant intérêt au taux de 24%, émises en vertu de trois actes de fiducie et garanties par voie de charge spécifique et de premier rang par trois aéronefs de type Boeing 737 et par des pièces de remplacement.

e) Aucun versement exigible n'a été présenté à court terme car la Société négocie présentement des emprunts pour refinancer ces emprunts bancaires, le versement d'avril 1986 dû sur le solde de prix d'achat d'aéronefs et le solde de prix d'achat de placements de portefeuille.

Les versements sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit:

	$
1986	**16 178 601**
1987	**11 963 054**
1988	**17 286 687**
1989	**7 655 244**
1990	**14 214 936**

12. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	Versements échéant en deçà d'un an	1985	1984
	$	$	$
Quebecair			
Taux préférentiel, remboursable par versements mensuels de 113 232$, capital et intérêts, échéant en septembre 1989	449 439	**7 477 270**	7 873 682
Taux préférentiel, remboursable par versements mensuels de 109 686$, capital et intérêts, échéant en décembre 1989	455 175	**7 533 750**	7 938 696
9,75%, remboursable par versements mensuels de 12 543$, capital et intérêts, échéant en février 1988	128 020	**288 339**	404 511
10,41% et 12,86%, remboursables par versements mensuels et par versements finals à leur échéance respective de juin 1987 à août 1988	76 680	**171 132**	179 666
	1 109 314	**15 470 491**	16 396 555
Versements échéant en deçà d'un an		**1 109 314**	972 758
		14 361 177	15 423 797

Les versements sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

	$
1986	**2 918 795**
1987	**2 909 609**
1988	**2 716 865**
1989	**13 142 738**
Total des paiements minimums exigibles	**21 688 007**
Frais d'intérêt inclus dans les paiements minimums exigibles	**6 217 516**
	15 470 491

13. Capital-actions

	1985	1984
	$	$
Autorisé: 750 000 actions d'une valeur nominale de 100$ chacune		
Émis et payé: 286 798 actions (271 084 en 1984)	**28 679 800**	27 108 400

Les actions de la Société sont détenues par le gouvernement du Québec.

14. Actions privilégiées de 1848-7199 Québec Inc.

L'actionnaire de la Société, le gouvernement du Québec, détient 6 666 666 actions privilégiées de catégorie "B", participantes, convertibles, sans valeur nominale de 1848-7199 Québec Inc.

15. Revenus

	1985	1984
	$	$
Revenus d'exploitation	**125 874 561**	95 023 289
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement*	**2 716 143**	2 861 883
Service de la dette	**1 784 062**	2 572 996
Subvention du gouvernement du Canada		
Fonctionnement*	**597 615**	708 968
	130 972 381	101 167 136

* Dont 2 319 174$ (2 366 419$ en 1984) reliés aux opérations en régions éloignées de Quebecair.

16. Frais financiers — net

	1985	1984
	$	$
Intérêts sur la dette à long terme, les débentures et les obligations découlant de contrats de location-acquisition	**9 478 152**	9 590 501
Intérêts capitalisés	**—**	(965 008)
	9 478 152	8 625 493
Perte (profit) sur change étranger	**(81 790)**	82 050
Amortissement de la perte non matérialisée sur change étranger	**1 545 584**	945 693
Intérêts sur les emprunts à court terme	**157 568**	298 537
Revenus d'intérêts sur les dépôts à terme	**(1 352 643)**	(1 923 745)
	9 746 871	8 028 028

17. Autres dépenses (revenus)

	1985	1984
	$	$
Mauvaise créance spéciale	**862 000**	—
Régularisation de provisions pour taxes à payer	**(282 375)**	(231 700)
Radiation de frais reportés	**421 402**	—
	1 001 027	(231 700)

18. Fonds utilisés par les opérations

	1985	1984
	$	$
Perte nette de l'exercice	**8 082 941**	6 571 420
Éléments n'affectant pas le fonds de roulement:		
Amortissement des immobilisations	**(7 227 181)**	(6 287 360)
Amortissement de la perte non matérialisée sur change étranger	**(1 545 584)**	(945 693)

Amortissement des frais reportés	**(420 849)**	(488 476)
Profit sur aliénations d'immobilisations	**3 319 564**	4 053 644
Profit sur aliénations de placements	**518 460**	—
Radiation des frais reportés	**(421 402)**	—
Quote-part dans les résultats des compagnies satellites — profit net (perte nette)	**35 264**	(99 183)
Variation des intérêts à payer à long terme	**57 362**	(6 035)
Excédent du prix d'acquisition de placements sur leur valeur comptable	—	(1 777 315)
Revenus perçus par anticipation	—	496 997
	2 398 575	1 517 999

19. Régimes de retraite

Les dernières évaluations actuarielles pour chacun des trois régimes de retraite de Quebecair, effectuées en date du 31 décembre 1982, ont révélé un surplus de 1 133 975$. À la date de préparation des états financiers, les évaluations actuarielles au 31 décembre 1985 sont en cours de préparation.

20. Impôts sur le revenu

Tant que la filiale ainsi que sa filiale en propriété exclusive Quebecair demeurent indirectement la propriété à part entière du gouvernement du Québec, aucun impôt ne sera exigé sur le revenu imposable réalisé.

Advenant que la filiale ou sa filiale en propriété exclusive soit vendue en tout ou en partie et ne soit donc plus la propriété exclusive du gouvernement, elle serait présumée disposer de tous ses actifs à leur juste valeur marchande. Ceci pourrait avoir pour effet de modifier les avantages fiscaux non inscrits aux états financiers qui se détaillent présentement comme suit:

	Canada	Québec
	$	$
■ Montant des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants:		
1986	**4 872 897**	**—**
1987	**12 111 262**	**77 495**
1990	**9 772 887**	**—**
1991	**1 043 911**	**1 043 911**
1992	**1 598 606**	**1 598 606**
	29 399 563	**2 720 012**

	Canada	Québec
■ Montant des écarts temporaires à reporter sur une période indéterminée	$	$
	41 887 316	**20 837 181**
	71 286 879	**23 557 193**

De plus, conformément aux lois de l'impôt sur le revenu, 1848-7199 Québec Inc. assume le prix de base rajusté d'un certain nombre d'actions de Quebecair et advenant leur aliénation, elle sera redevable des impôts sur le revenu calculés en fonction de ce prix de base rajusté.

21. Engagements

Baux à long terme

La Société est engagée d'après des baux à long terme échéant jusqu'en 2005 à verser un loyer total de 2 747 252$ pour des bâtiments et des locaux.

La dépense de loyer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 s'élève à 997 084$ (586 681$ en 1984). Les loyers pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1986	945 543
1987	839 308
1988	742 492
1989	121 677
1990	50 493

Autre engagement

En date du 25 octobre 1985, la filiale Quebecair s'est portée acquéreur par voie d'une offre publique de 834 093 actions ordinaires en circulation de Nordair Inc. dont 540 599 étaient détenues par la Société et le solde par des tiers.

En vertu de l'offre de Quebecair et compte tenu de certains gestes pouvant être posés par différents intervenants dans ce dossier jusqu'au 31 décembre 1988, l'engagement financier supplémentaire de Quebécair envers les tiers pourrait atteindre 880 482$.

22. Éventualité

Au cours de l'exercice, des procédures on été entreprises pour liquider Quebecair (U.S.) Inc., filiale en propriété exclusive de Quebecair, et par conséquent, certains éléments d'actif et de passif ont été transférés à la compagnie mère qui, de plus, assumera les éventualités et les engagements de Quebecair (U.S.) Inc., s'il y a lieu.

23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1984 ont été redressés pour refléter la modification aux conventions comptables et le redressement mentionnés à la note 3 et ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1985.

Ses partenaires

société québécoise des transports

société québécoise des transports

Organigramme corporatif des partenaires de la SQT au 31 décembre 1985

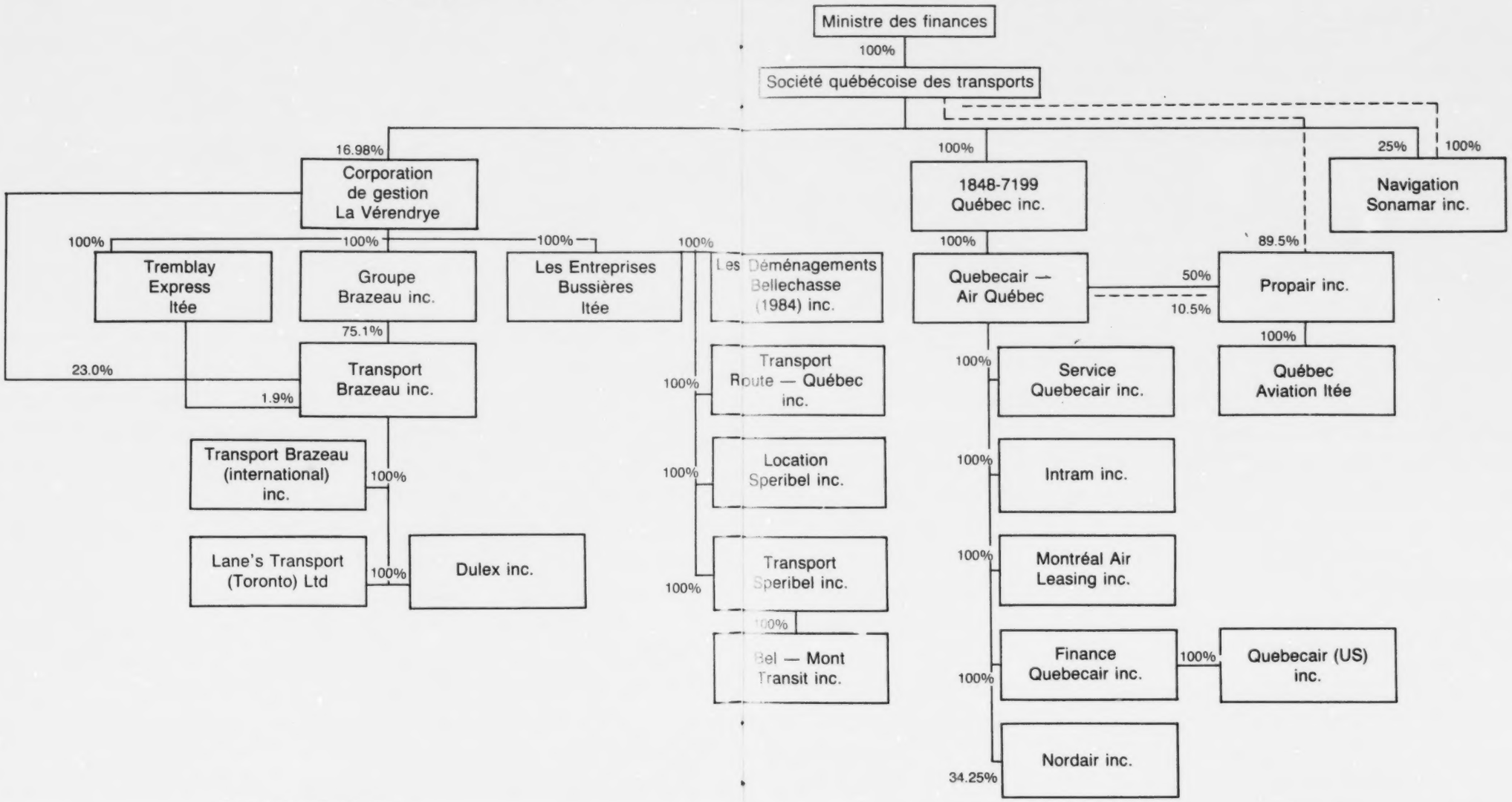

—— Actions ordinaires

--- Actions privilégiées

Quebecair — Air Québec

Quebecair, une filiale à 100% de la Société québécoise des transports, occupe une position dominante dans le transport aérien au Québec. Au 31 décembre 1985, l'actif total de la compagnie se chiffrait à 124 700 000$ la plaçant ainsi au sixième rang des transporteurs canadiens d'importance.

Au 31 décembre 1985, Quebecair emploie les services d'environ 900 personnes principalement concentrées dans les régions de Montréal, Québec et Sept-Îles.

Quebecair a augmenté son chiffre d'affaires de 30 126 000$ en 1985 soit une croissance de 31% par rapport à 1984. Le développement du réseau et l'intensification des efforts au niveau de vols nolisés expliquent principalement cette performance.

Bien qu'ayant réduit sa perte avant disposition d'actif et frais financiers à 3 251 000$ soit une amélioration de 445 000$ par rapport à 1984, Quebecair voit ses résultats nets se détériorer de 3 521 000$ en 1985 produisant ainsi une perte de 8 419 000$. Des frais financiers plus élevés et des gains sur vente d'actif moins importants qu'en 1984 expliquent principalement cette performance.

Au cours de l'année 1985, Quebecair a effectué plusieurs modifications au niveau de sa flotte d'aéronefs. Ainsi, elle a disposé de ses trois Bacc 1-11 et d'un Boeing 737. Par ailleurs, la compagnie a remis en service trois Boeing 737 qu'elle louait jusqu'alors à un tiers.

À la fin de 1985, Quebecair, via une compagnie affiliée, s'est associée avec Québec Aviation, un transporteur aérien de troisième niveau afin de se donner un outil économique efficace pour desservir sa clientèle en région à faible densité de population.

Perspectives 1986

Au cours de l'exercice 1986, Quebecair prévoit introduire un plus grand nombre d'aéronefs de type turbo-propulsé sur son réseau afin de desservir certaines destinations de façon plus économique.

La compagnie mise sur une politique de marketing agressive pour maintenir sa part de marché sur ses marchés traditionnels et pour augmenter son volume de passagers sur les segments à forte densité de population. D'autre part, Quebecair entend poursuivre son programme de rationalisation de ses opérations.

En avril 1986, Quebecair a conclu une entente pour la disposition de son placement dans Propair Inc. et l'acquisition de 100% du capital-actions de Québec Aviation.

La flotte

Type d'appareil	Total
Boeing 737	4
Hawker Siddely 748	4
DC-8	2
	10

Sommaire des résultats consolidés

au 31 décembre 1985
(en milliers de dollars)

	Ventes	Perte nette de l'exercice
1985	**127 759**	**8 419**
1984	97 633	4 898
1983	75 230	16 199
1982	84 067	21 890

Bilan sommaire consolidé

au 31 décembre 1985
(en milliers de dollars)

	1985	1984
Actif à court terme	**39 606**	34 285
Immobilisations nettes	**62 476**	81 246
Placements et autre actif	**22 644**	4 657
Actif total	**124 726**	120 188
Passif à court terme	**46 198**	38 912
Dettes à long terme	**64 114**	60 983
Passif total	**110 312**	99 895
Avoir de l'actionnaire	**14 414**	20 293
	124 726	120 188

Propair Inc.

Propair inc., un transporteur aérien de troisième niveau, opère à partir de 11 bases aériennes réparties à travers le Québec. Elle oeuvre principalement dans le nolisement de passagers et de cargo et gère un réseau sur la Basse Côte Nord. Elle emploie jusqu'à 110 personnes pour ses opérations durant les périodes de pointe.

La Société québécoise des transports y détient 30 000 actions privilégiées catégorie A pour une valeur de 3 000 000$ soit 100% de cette catégorie d'actions. Le capital-actions ordinaire de la compagnie est détenu à 50% par Quebecair.

Au cours de l'exercice 1985, Propair inc. a entrepris un programme de rationalisation de ses activités cargo et brousse. Par ailleurs, elle a mis en service un appareil METRO LINER pour assurer un service quotidien entre Rouyen, Amos et Montréal ainsi qu'entre Montréal et Chibougameau. En septembre 1985, Propair s'est portée acquéreur de 100% du capital-actions ordinaire de Québec Aviation. Cette transaction a été approuvée par la Commission canadienne des transports.

Perspectives 1986

Au cours de l'exercice 1986, Propair entend poursuivre son programme de rationalisation de ses activités cargo et brousse.

En avril 1986, la compagnie a signé une entente pour la vente de Québec Aviation à Quebecair. De plus, cette entente prévoit la vente des actions ordinaires détenues par Quebecair à son co-actionnaire la famille Pronovost.

Corporation de gestion La Vérendrye

Le 2 décembre 1985, la Société québécoise des transports se portait acquéreur des actions de Les Entreprises Bussières ltée détenues par Transport Route Canada inc., une filiale du Canadien National.

Suite à cette transaction, la Société québécoise des transports échangeait la totalité des actions de Les Entreprises Bussières ltée en retour d'une participation représentant 16,98% de Corporation de gestion La Vérendrye.

Cette double transaction permettait à la Société de privatiser une compagnie détenue à part égale par les gouvernements fédéral et provincial tout en créant un transporteur routier oeuvrant à l'échelle nationale et démontrant de meilleures perspectives de rentabilité.

Corporation de gestion La Vérendrye est une société de gestion spécialisée dans le transport routier dont les principales filiales sont: Groupe Brazeau inc. qui détient elle-même Transport Brazeau inc., Tremblay Express ltée, Lane's Transport Limited, Transport Brazeau international inc., etc.

Le chiffre d'affaires combiné de Corporation de gestion La Vérendrye à celui de Les Entreprises Bussières ltée au 31 décembre 1985 s'élève à 156 294 000$. Cette entreprise emploie 2 516 personnes, opère 40 terminus, dispose d'une flotte de 3 190 unités et possède des permis de transport dans toutes les provinces canadiennes et pour 48 états américains.

Perspectives

L'année 1986 annonce un redressement marqué des résultats de Corporation de gestion La Vérendrye.

En effet, la rationalisation des opérations de Les Entreprises Bussières ltée et de Transport Brazeau inc. ainsi que l'implantation de méthodes et procédures visant l'amélioration de la productivité entraîneront des économies significatives au niveau des coûts d'opération.

Navigation Sonamar inc.

Navigation Sonamar inc. est une compagnie de gestion spécialisée dans le secteur maritime. Elle a été créée en 1976 dans le but de regrouper des transporteurs maritimes québécois pour éventuellement s'attaquer à des contrats de charte partie de grande envergure. La compagnie oeuvre dans le transport du sel des Îles de la Madeleine. Pour ce faire, elle affrète un navire jaugeant 24 000 tonnes.

En 1979, le gouvernement du Québec a investi 190 000$ dans le capital-actions ordinaire de la compagnie et 181 000$ dans son capital-actions privilégié afin de renforcer sa structure et stimuler son développement.

La Société québécoise des transports détient 25% du capital-actions ordinaire de Navigation Sonamar inc. et 100% de son capital-actions privilégié. L'investissement total de la Société québécoise des transports dans cette entreprise est de 371 000$.

Les partenaires de la SQT dans Navigation Sonamar inc. sont la Société de gestion Desgagnés inc. (25%), Logistec Navigation inc. (25%), Techno Maritime inc. (19%) et des tiers (6%). Pour l'exercice terminé le 31 mars 1985 le chiffre d'affaires de la compagnie est de 7 803 786$, il se situe approximativement au même niveau que l'année précédente.

Perspectives

Le défi de Navigation Sonamar inc. est d'amener ses partenaires du secteur maritime à mettre en commun leurs ressources de manière à permettre à la compagnie de prendre un nouvel élan.

État des investissements de la SQT

au 31 décembre 1985

Compagnie	Actions détenues	Côut
1848-7199 Québec inc.	8 888 875 actions ordinaires	19 999 969$
Corporation de gestion La Vérendrye	806 676 actions ordinaires	4 163 118$
Propair inc.	30 000 actions privilégiées	3 000 000$
	190 000 actions ordinaires	190 000$
Navigation Sonamar inc.	181 000 actions privilégiées	181 000$
TOTAL		27 534 087$